

Communiqué de presse des éluEs EELV du Conseil régional d’Ile-de-France

## Un nouvel élan pour l’économie sociale et solidaire en Ile-de-France

Paris le 22 Novembre,

Grâce aux éluEs écologistes, le conseil régional d’Ile-de-France a « affirmé la vocation de l’économie sociale et solidaire à être un réel moteur pour la transformation du territoire Francilien », se réjouit Jean-Marc Brûlé, élu EELV de Seine-et-Marne et Président de l’Atelier, le centre de ressource Francilien de l’ESS.

Le Rapport Cadre ESS était discuté dans l’hémicycle lors de la session plénière de Novembre. Après un début de mandature décevant sur la question, un nouvel élan est donné avec ce rapport à l’économie sociale et solidaire, en grande partie grâce aux douze amendements proposés par les éluEs EELV, les plus impliqués sur cette question. Des amendements suscités grâce à une concertation régulière avec les acteurs de l’ESS.

### Parmi les avancées obtenues par les éluEs EELV :

- **Le soutien à l’innovation sociale** sous toutes ses formes est un des axes majeurs de ce rapport cadre. La diffusion des valeurs de l’ESS dans l’ensemble des activités et pratiques de notre société est en effet un élément majeur de la transition souhaitée par EELV.  
La Région fera ainsi des appels à projets pour susciter et développer les bonnes pratiques dans des entreprises « classiques ». Les aides s’élèveront ainsi à 50 000 euros par projet socialement innovant.
- La région créera et soutiendra des **pôles territoriaux de coopération économique**, pendants solidaires des « pôles de compétitivité ».
- La Région se réengage à **soutenir le développement** des filières de l’insertion par l’activité économique et du commerce équitable. Un amendement déposé par EELV permet de faire passer ces aides de 100000 à 250000 euros par an.

- Le soutien aux **coopératives d'activités et d'emplois** augmentera de 20%. Ces coopératives permettent de développer des projets d'entreprises solidaires dans un cadre sécurisé.
- L'effort réalisé par la région pour le soutien à la reprise d'entreprises en Scop sera également intensifié. Pour lutter contre la désindustrialisation, un fonds permettra d'apporter jusqu'à 250 000 euro aux salariés repreneurs.
- Enfin, la Région pourra montrer l'exemple en favorisant l'ESS dans la commande publique.

« Dans ces débats, nous avons placé l'ESS comme une alternative crédible à notre modèle économique en crise. Parce que l'ESS doit irriguer le reste de l'économie « traditionnelle », nous serons maintenant vigilant à la place qui lui est accordé au dans le Budget 2013 », insiste Jean-Marc Brûlé. L'élue de Seine-et-Marne rappelle également que l'investissement des élu-e-s est crucial pour la propagation des pratiques sociales et solidaires sur leurs territoires.

Contact Presse : Agathe Remoué au 01 53 85 67 12 ou 06 69 12 79 14